



Villejust, le 7 décembre 2022

Dossier suivi par Anouk GUILY

Tel : 01 69 31 56 67

Mail : a.guily@villejust.fr

Objet : Convocation au Conseil Municipal du 12 décembre 2022.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal de Villejust qui se tiendra le

Lundi 12 décembre 2022

À 19 heure 30 dans la salle du Conseil Municipal

Appel nominal

Désignation d'un secrétaire de séance

Validation des PV du 7 novembre 2022,

ORDRE DU JOUR

1. Adhésion et approbation de la convention santé au travail pour le personnel communal.
2. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le centre de gestion de la grande couronne.
3. Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027.
4. Création de poste dans le cadre d'un avancement de grade.
5. Approbation de la convention territoire global intercommunale avec les communes de Champlan, Villebon-sur-Yvette et la caisse d'allocations familiales de l'Essonne.
6. Autorisation à signer les conventions relatives au fonctionnement du relais petite enfance intercommunal du Moulin et le LAEP entre les communes de Champlan, Villebon-sur-Yvette et Villejust.
7. M 57 – Approbation du mode de gestion du régime des amortissements, des immobilisations et de la fongibilité des crédits.
8. Régularisation du compte 4542.
9. Autorisation donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023,
10. Classement de voirie dans le domaine public communal – Rue des coquelicots – Le clos du Bois Courtin – tranche 2
11. Classement de voirie dans le domaine public communal – Le Clos des Erables.
12. Approbation du rapport de la CLECT en date du 16 novembre 2022.
13. Adhésion et signature convention SIPP'n'CO
14. Adhésion et signature convention DRAPO.

Communication au conseil des décisions du Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT.

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Igor TRICKOVSKI

République Française

Liberté-Egalité-Fraternité

Département de l'Essonne

Mairie de Villejust, 6 rue de la Mairie, 91140 Villejust

tél : 01 69 31 74 40 • www.villejust.fr